



LETTRE DU GROUPE FO CESE JUILLET 2026

Le CESE doit prendre toute sa place



Le groupe FO est heureux de partager avec vous cette première lettre de la mandature 2026-2031 sur un air d'optimisme et de conviction que nous sommes toujours en capacité d'agir sur l'avenir et de donner tort aux projections pessimistes qui nous entourent malheureusement. Nous ne nions pas les difficultés que nous devons affronter et les défis à relever, dans un monde soumis à une complexité de plus en plus forte et une imprévisibilité qui floutent la plupart de nos perspectives. Subir même stoïquement n'est cependant pas une posture que la société civile organisée doit privilégier. Nous sommes à la croisée des chemins et les enjeux sont tels qu'il en va de la crédibilité et du devoir du CESE de donner encore plus de place, plus de visibilité à ses travaux. Il doit se focaliser sur les enjeux les plus importants pour notre pays et pour la cohésion de notre société. Le CESE doit défendre sa voix et prendre la voie d'une participation active au conseil des pouvoirs publics. Les analyses et réflexions des représentants de la société civile organisée doivent trouver leur place dans les politiques publiques.

Notre groupe prendra toute sa part dans ce travail avec un soutien fort de notre confédération, qui tient à ce que le CESE gagne le combat pour sa visibilité et soit plus écouté. Lors de la conférence du 1er juillet organisée avec les responsables des organisations qui composent le CESE, pour réfléchir de manière collective aux sujets importants à traiter pendant la mandature, notre secrétaire général Frédéric Souillot, a rappelé que le CESE doit prendre toute sa place et

l'idée selon laquelle « *pour vivre heureux vivons cachés, c'est terminé* ».

Une mandature pour traiter collectivement les sujets prioritaires pour notre société



Comme dit l'adage « *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* » et cette nouvelle mandature du CESE fait le choix de s'inscrire résolument dans le collectif. Il faut renforcer le « travailler ensemble » et mobiliser toutes les forces qui composent notre institution avec ses ancrages dans les réalités de terrain du monde économique, social et environnemental. Comme l'a bien dit la Présidente du CESE Claire Thoury lors de son discours d'investiture le 20 mai, « *Le collectif est notre meilleur atout, il est notre meilleure arme, il conditionne notre liberté, il garantit notre force. Le collectif nous oblige à penser le monde de façon exigeante, à le penser parfois contre nous-mêmes, il nous oblige à nous mettre à la place de l'autre, et surtout il nous permet de nous épaissir. Le collectif rend l'aventure beaucoup plus intéressante, rend les défis beaucoup plus exaltants. Le collectif donne à voir les aspérités et donc la complexité* ».

Cette volonté de privilégier le collectif s'est rapidement concrétisée dans le lancement de la première conférence de la mandature le 1er juillet. Les responsables des organisations qui composent le CESE et qui représentent la société civile organisée dans toutes ses composantes étaient appelés à proposer et discuter des thématiques et sujets que le CESE pourrait traiter. Ces échanges ainsi que les contributions écrites transmises permettent d'ores et déjà de tracer plusieurs domaines de travaux à mener. Les avis et travaux du CESE doivent ainsi porter sur l'accès aux biens et services essentiels pour la vie des citoyens. Que ce soit sur les questions de logement, de services publics, d'éducation, d'alimentation, de santé, de transport, etc. la situation se dégrade de jour en jour, les fractures territoriales se creusent, des millions de personnes vivent dans des conditions de vie difficiles et l'ascenseur social est en

panne. Il faut repenser le travail pour lui donner plus de dignité, adapter les rémunérations aux coûts de la vie pour permettre à chacun de vivre dignement de son travail, améliorer les conditions de travail et mettre en place les moyens nécessaires pour une montée en compétences des travailleurs. Il faut redonner une place à notre industrie pour assurer notre autonomie et souveraineté industrielle mais aussi alimentaire, énergétique, numérique, etc. Il faut lutter contre les fractures territoriales, développer les services publics selon une maille qui permet à chaque citoyen d'y accéder convenablement, mettre en place les conditions d'une transition écologique juste et utile pour la société sans laisser personne sur la touche. Il faut des politiques de santé, de jeunesse plus actives, adaptées aux enjeux d'avenir et qui donnent une place à la prévention.

Dans sa contribution à ce projet, FO pense que le CESE devrait engager une réflexion approfondie sur la construction d'une stratégie industrielle répondant aux défis économiques, sociaux et écologiques du pays. Il pourrait traiter la question de la fiscalité pour financer les transitions en cours et renforcer la justice sociale. Pour FO, il est également important de mettre la prévention au cœur de notre système de protection sociale. Sans une réelle politique de prévention, le système risque de devenir insoutenable et inefficace.

Ces thématiques et bien d'autres seront portées collectivement et feront l'objet de travaux lors de cette mandature. Un rendez-vous est déjà pris pour le 8 septembre afin d'inscrire les contributions et échanges entrepris à la conférence du 1er juillet en un programme de travail à mettre en place au cours des années à venir.

Un règlement intérieur modifié pour répondre à de nouveaux enjeux

Dès l'installation de la nouvelle mandature, le CESE a acté les modifications de son règlement intérieur à la plénière du 10 juin. Il y a bien sûr la possibilité de passer de 19 à 21 maximum le nombre de groupes qui peuvent être créés et la suppression du groupe des non-inscrits. Il y a aussi la volonté d'inscrire les enjeux européens et internationaux dans une dynamique transversale aux différentes formations de travail. Une vice-présidence en charge de l'UE et de l'international est ainsi créée au niveau du bureau et dans chaque formation de travail. Ce dispositif est mis en place en parallèle de la suppression de la commission des Affaires Européennes et internationales (AEI). Avec cette nouvelle organisation, le CESE espère que dans chaque thématique traitée par le CESE les questions liées aux enjeux AEI seront abordés.

Le nouveau règlement intérieur a permis le retour de la commission des activités économiques pour traiter des questions liées à la politique industrielle, les filières, l'IA, l'innovation la souveraineté économique et technologique, l'énergie, l'alimentation et l'agriculture, etc. L'ancienne commission Territoire agriculture et alimentation est transformée en commission de l'aménagement du territoire pour une meilleure focalisation sur les questions de logement, d'école, de services publics, de mobilité, d'aménagement, etc. au niveau des territoires.

Le CESE a enfin souhaité créer une délégation dédiée aux droits des enfants pour suivre la place des enfants dans les politiques publiques, alimenter les autres formations de travail sur les questions liées aux droits des enfants et éclairer les questions avec les politiques de

l'enfance, la protection de l'enfance et plus globalement la place de l'enfant dans notre société.

Deux avis en moins de deux mois

A peine installé, le CESE est saisi pour donner son avis sur deux sujets.

- Une première saisine d'urgence par le Premier Ministre sur le projet de loi visant la relance du logement, dont l'article 1er revêt un caractère programmatique en définissant le cadre et les objectifs du troisième programme national de renouvellement urbain (PNRU3). Dans son avis rendu en quelques semaines, le CESE approuve le PNRU3, qui doit par ailleurs donner une priorité aux quartiers les plus fragiles, aux territoires des Outre-mer, des garanties de financements et la mobilisation de fonds européens, la participation des habitants, des engagements environnementaux clairs, une mixité sociale, etc. Le texte a été voté à l'unanimité.
- Une seconde saisine par l'Assemblée Nationale pour demander l'avis du CESE sur la proposition de loi visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants. Pour le CESE en plus des luttes contre les violences que les enfants subissent, il est important qu'un débat de société sur l'infantisme soit mené. Les enfants sont en effet trop enfermés dans des représentations et pratiques sociales qui les minorisent et les mettent en position d'infériorisation. Noter aussi que certains groupes sociaux sont plus vulnérables aux violences sexuelles touchant les enfants. Les politiques publiques doivent en tenir compte, la prévention doit prendre toute sa place, les moyens humains et matériels nécessaires doivent être mobilisés pour que les professionnels en charge de l'enfance et de ses problèmes puissent effectuer leur travail convenablement.

Un groupe mobilisé pour participer aux débats et être force de proposition



Jean-Yves SABOT
Président du groupe et questeur

- Commission des activités économiques



Abdallah MOUSSAOUI
Attaché du groupe



Nabil AZZOUZ

- Commission travail et emploi
- Commission éducation culture et communication
- Délégation aux droits des enfants



Christine BESSEYERE

- Commission éducation culture et communication
- Délégation aux droits des enfants



Sébastien BUSIRIS

- Commission affaires sociales et santé (Président)
- Délégation aux droits des enfants
- Délégation aux Outre-mer



Béatrice CLICQ

- Commission de l'environnement
- Commission de l'aménagement du territoire
- Délégation aux droits des femmes et à l'égalité



Serge GIANORSI

- Commission des activités économiques
- Délégation aux droits des femmes et à l'égalité



Linda KEBBAB

- Commission de l'environnement
- Commission de l'aménagement du territoire
- Délégation aux outre-mer



Pascaline KERHOAS

- Commission de l'économie et des finances (vice-présidente)
- Commission des affaires sociales et de santé

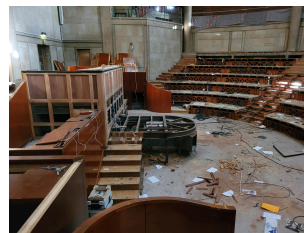


Hervé QUILLET

- Commission travail et emploi
- Commission de l'économie et des finances

Pour les photos des conseillers : crédit photographique : Katrin Baumann / CESE.

Un hémicycle en plein travaux, pour se refaire une peau neuve



Pour toute information : abdallah.moussaoui@lecese.fr

Groupe FO CESE

Conseil Economique, Social et Environnemental • 9 place d'Iéna • 75775 Paris cedex 16

Téléphone : 01 44.43.64.46

[Ne pas recevoir de courrier](#) | [Modifier mes informations](#)